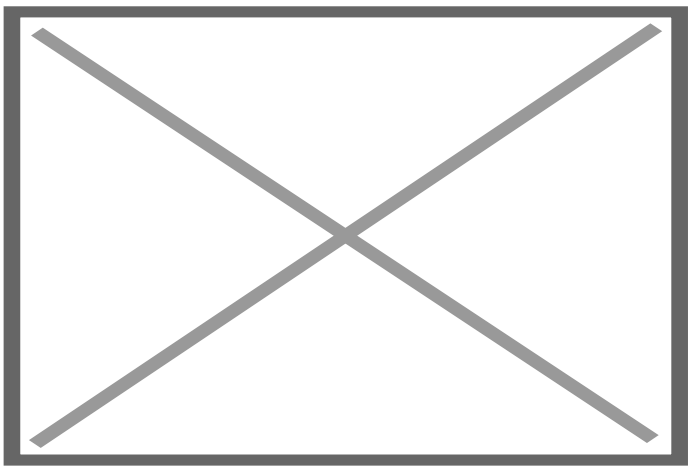
juillet 2023

Legallais

Accueil / BBI / Distribution / LTS

Une voile pour la Fondation Caen Normandie Santé



En 2022, avec l'appui de la Fondation Legallais, la Legallais Team Voile a soutenu la structure de réinsertion Acta Vista qui œuvre pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de fragilité à travers la restauration du patrimoine. Après une saison sportive rythmée par cinq courses, plus de 8 000 ? avaient été remis à l'association pour l'accompagner dans son projet associatif.

Cette année, La Legallais Team Voile renouvelle son engagement solidaire en soutenant cette fois-ci la Fondation Caen Normandie Santé qui poursuit comme buts d'améliorer le confort des patients et de leur entourage, d'optimiser les conditions de travail des soignants et d'accélérer la recherche et la lutte contre les maladies ou le handicap. Le distributeur apportera sa pierre à l'édifice en contribuant à la rénovation d'une Maison des familles installée à proximité du CHU de Caen en reversant 1 ? par mille nautique parcouru par la Legallais Team Voile sur l'ensemble de son programme sportif 2023.

Le calendrier du Class40 Legallais, reconnaissable à sa grand-voile illustrée par Speedy Graphito, comprendra cette année quatre courses avec comme entrée en matière le 4 juin dernier la quatorzième édition de la CIC Normandy Channel Race qui mêle régates côtières et course au large. Après, un parcours d'un millier des miles en Manche et en mer Celtique avec départ et retour sur Ouistreham, le nouveau duo de barreurs Fabien Delahaye (skipper) et Corentin Douguet (co-skipper) a amené le bateau Legallais à la troisième place d'un plateau comprenant trente concurrents. Ils se sont positionnés d'emblée comme de sérieux candidats pour cette année en double dont le point d'orgue sera la Transat Jacques Vabre de 4 500 miles en novembre prochain.

Entre temps, les deux marins auront participé à partir du 27 juin à la neuvième édition de la transatlantique Sables - Horta, 2 540 miles entre Les Sables d'Olonne et Les Açores, et du 21 septembre à la 40' Malouine Lamotte, une course d'une journée de 250 miles qui se déroule entre St Malo et la baie du Mont St Michel. A l'issue de la saison, si l'on calcule bien, la Legallais Team Voile aura versé quelque 8 200 euros à la Fondation Caen Normandie Santé.